

que de pelleteries de M. Paquet, en arrière de l'ancien Hôpital de Marine.

Ce pont fut inauguré le 19 septembre 1789, après avoir été béni par l'évêque catholique de Québec. Comme la journée était belle, une grande foule assista à cette cérémonie. Presque toutes les personnes présentes passèrent et repassèrent sur ce nouveau pont, soit en calèche, soit à cheval, soit à pied. Après la cérémonie religieuse, les ouvriers qui l'avaient construit, se groupèrent vers le milieu du pont et le baptisèrent du nom de *Dorchester*.

Les propriétaires du pont, à qui furent accordées les lettres patentes, étaient MM. John Coffin, William Lindsay, David Lynd, Peter Stuart, Chas. Stewart, James Johnston, Ralph Gray et John Purss. Ils étaient autorisés à prélever les péages suivants de ceux qui passeraient sur ce pont :

Voiture à un cheval et son cocher.....	4 pence
Voiture à deux chevaux et son cocher.....	6 “
Cheval nu avec cocher.....	2 “
Personnes à pied.....	$\frac{1}{2}$ “
Bêtes à cornes.....	2 pence
Veaux, moutons, cochons, à pied.....	$\frac{1}{2}$ “

D'après les lettres patentes, il était défendu à toute autre personne ou corporation d'ériger un autre pont ou d'y traverser de toute autre manière des personnes ou des animaux, sur un certain parcours de la rivière, s'étendant du moulin Grant (au Palais) à l'Hopital-Général. Malgré cette précaution légale, on rapporte qu'un grand nombre d'habitants évitaient le pont en traversant le long du rivage à marée basse.

Une annonce fut publiée dans les journaux de l'époque, disant que les revenus de ce pont seraient vendus à l'enchère le 1er octobre 1789, au cabaret de Frank (Frank's Coffee House) ; mais nous n'avons